



N°2026-022

Fiche de poste chargé(e) de mission sénior en priorisation, vulgarisation et diffusion de la connaissance

Corps/Grade : Catégorie A, ouvert aux personnels titulaires de la fonction publique (l'État, territoriale ou hospitalière), par voie de détachement sur contrat d'une durée de 3 ans, ou par voie contractuelle pour les non fonctionnaires (CDD droit public 3 ans).

Conformément aux dispositions de l'article L.131-8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences liées aux missions du poste (Cf « Conditions d'accès au poste »).

Poste vacant au **1er novembre 2026**

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires. La mise en œuvre de la charte sur l'ensemble des enjeux se fait à travers des programmes pluriannuels d'actions prioritaires, identifiées et construites avec les différents partenaires du territoire. C'est autour de ces plans d'actions que les différents services construisent leurs programmes de travail et que sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financiers de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord)

Le Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics du Parc national a une action très transversale. Ses missions principales sont :

- Prioriser et assurer la diffusion des ressources pédagogiques du Parc national ;
- Valoriser et diffuser les connaissances développées par l'établissement et ses partenaires ;
- Sensibiliser et mobiliser les publics aux enjeux de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers réunionnais ;
- Acquérir des connaissances sur les environnements nocturnes dans le but de sensibiliser et mobiliser les publics à leur préservation ;
- Concourir et produire les supports et outils pédagogiques adaptés aux différents publics et les partager avec les équipes du Parc, les acteurs du territoire et les publics cibles ;
- Capitaliser et vulgariser les ressources pédagogiques du Parc national.

Position dans l'organisation

Sous l'autorité hiérarchique du chef du service Pédagogie et Sensibilisation des Publics, et dans le respect des orientations stratégiques et des priorités formulées par la Direction, le/la chargé(e) de mission contribue à la mise en œuvre d'un programme d'actions lancé par le Parc pour vulgariser, prioriser et assurer la diffusion des connaissances et la valorisation patrimoniale.

Il/Elle travaille en étroite collaboration avec la chargée de pilotage des actions de la stratégie éducative du Parc national. Il/elle contribue ainsi à l'appropriation des connaissances, ainsi qu'à l'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire.

Il/Elle priorise et supervise les actions de vulgarisation en collaboration avec la chargée de mission capitalisation et vulgarisation de la connaissance pour l'élaboration des contenus des projets suivis par le Service Pédagogie et sensibilisation des publics.

Il/Elle sera amené(e) à travailler de façon transversale, en articulation avec les différents services et secteurs de l'établissement, ainsi que leurs référents thématiques.

Missions principales :

- Priorise et conçoit les contenus textuels synthétiques et vulgarisés en s'appuyant sur des contenus scientifiques et techniques internes ou externes ;
- Encadre le poste de chargée de capitalisation et vulgarisation de la connaissance ;
- Pilote des programmes d'actions pour la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers en lien avec le projet d'établissement du Parc national ;
- Assure le montage et le suivi de projets ;
- Assure la gestion administrative et financière des projets ;
- Assure la coordination de projets avec les prestataires ;
- Appuie le ou la chargé(e) de pilotage des actions de la stratégie éducative dans la production des supports et outils pédagogiques ;
- Accompagne les agents du Parc (services et secteurs) dans la recherche d'informations et la production de supports adaptés à leurs projets ;
- Accompagne les partenaires dans leur réalisation de supports de sensibilisation ;
- Assure une veille sur les productions techniques et scientifiques utiles et sur supports émergents et multimédia.

Activités annexes

- Produit des supports graphiques utiles à la valorisation des patrimoines en lien avec le service communication du Parc ;
- Produit des supports cartographiques en lien avec le service informatique du Parc ;
- Appui à la mise en œuvre de certains projets en utilisant des méthodes de conception et de production muséographiques.

Savoirs et compétences requises

Savoir et savoir faire (expériences)

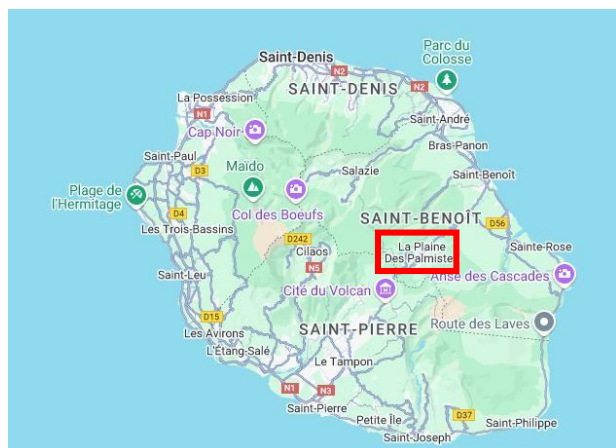
- Maîtrise des techniques de vulgarisation et rédaction ;
- Maîtrise des connaissances liées à un champ thématique disciplinaire ou pluridisciplinaire : éducation pour un développement durable, environnement, botanique, géologie, ... ;
- Culture de base des espaces naturels et de leur valeur patrimoniale ;
- Capacité de dialogue avec les différents acteurs concernés ;
- Maîtrise des règles de la propriété intellectuelle, de valorisation et de diffusion des différents types de productions (écrites, visuelles, etc.) ;
- Connaissance du fonctionnement des établissements publics ;
- Expérience dans la gestion et la coordination de projets impliquant des acteurs privés et publics ;
- Expérience dans le montage et le suivi de marchés publics ;
- Maîtrise de l'anglais (lecture notamment d'articles scientifiques ou spécialisés) ;
- Connaissance des outils de Publication Assistée par Ordinateur serait un plus ;
- Connaissance des outils de cartographie (QGIS) serait un plus.

Savoir Être

- Bonne aptitude du travail en autonomie et au travail d'équipe ;
- Facultés d'adaptation ;
- Facilités de communication ;
- Réactivité et esprit de synthèse ;
- Force de proposition ;
- Goût pour l'innovation ;
- Capacité à rendre compte.

Conditions et moyens d'exercice :

- Permis B indispensable



Localisation du poste : Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes.

Conditions de rémunération :

- Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire
- Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération.

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'un curriculum vitae fusionnée avec une lettre de motivation et accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciare pour les candidats fonctionnaires est à transmettre

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :

Parc national de La Réunion
258 rue de la République
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

- Soit par courriel, exclusivement à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr.
 Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

Date limite de candidature :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 septembre 2026

Personnes à contacter pour informations :

Madame AUBRY Laëtitia – Responsable du service pédagogie et sensibilisation des publics :

laetitia.aubry@reunion-parcnational.fr

Madame ROMNAIN Natacha – Secrétaire Générale Adjointe – Responsable des Ressources Humaines

natacha.romnain@reunion-parcnational.fr